

<http://universitepopulaire.toulouse.fr/spip.php?article1720>

Conférence de presse du collectif contre la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac



Universitaire de Toulouse - Thématiques - Ecologie & Politique -
Date de mise en ligne : mercredi 22 mai 2019

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

En appel, la Cour administrative d'appel de Paris revenait sur cette décision et prononçait la nullité de l'autorisation ministérielle en raison de « vices substantiels » dans la procédure de sélection. Suivant les analyses développées depuis le début par le Collectif et son avocat, l'arrêt du 16 avril 2019 retient que la candidature du consortium chinois, composée essentiellement de spécialistes de la finance, n'était plus recevable dès lors que son partenaire canadien, la SNC LAVALLIN, ne participait plus à l'offre présentée.

<div class='spip_document_2538 spip_documents media audio' id='media_2538_77443'><audio id="audio_2538_77443" controls preload="none" width="350" style="width:350px;height:24px"> <param name='page' value='article_pdf' /><param name='class' value="" />



<https://www.leguevaques.com/Aeropor...>

Vous êtes opposé-e à la privatisation de l'aéroport * ?

Participez à l'action (juridique) collective conjointe en ligne auprès du tribunal de commerce pour faire annuler la vente des 49.99% des parts d'ATB à la société China Airport Synergy Investment Limited Europe (Casil Europe*).

PROCÉDURE EN LIGNE

Rendez-vous sur le site de l'avocat du collectif :

[ICI](#)

QU'EN DIT LA PRESSE ?

[lire ici](#)

<https://www.ladepeche.fr/2019/05/22...>

